

Fiche d'Inscription



ECOLE LEMANIA
FONDÉE EN 1908

Ecole Privée Suisse à Lausanne
Fondée en 1908

Ecole Lémania – Chemin de Préville 3 – CP 550 – 1001 Lausanne,
Suisse

Tél. +41(0)21 320 15 01 – E-mail: admission@Lemania.ch
www.Lemania.ch

INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT L'ETUDIANT-E

MERCI D'ECRIRE LISIBLEMENT EN MAJUSCULES

Joindre une photo d'identité

Nom: _____ Prénom: _____

Femme Homme

Date de naissance: _____

Nationalité(s): _____ Lieu de naissance: _____

Si Suisse, lieu d'origine: _____

Langue maternelle: _____

N° de passeport / Carte d'identité: _____

(veuillez joindre une copie du passeport de l'étudiant-e si visa nécessaire)

E-mail: _____ Portable: _____

Avez-vous besoin d'un visa pour étudier en Suisse? Oui Non

ADRESSE DE L'ETUDIANT-E EN SUISSE (SI CONNUE)

N° et nom de rue: _____

Code postal: _____

Ville: _____

INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT LES PARENTS/ PERSONNES RESPONSABLES

MERCI D'ECRIRE LISIBLEMENT EN MAJUSCULES

Nom de la mère: _____ Prénom de la mère: _____

Nom du père: _____ Prénom du père: _____

Nom du responsable: _____ Prénom du responsable: _____

N° et nom de rue: _____

Code postal: _____ Ville: _____

Pays: _____

Profession père: _____ Portable père: _____

Profession mère: _____ Portable mère: _____

Téléphone (domicile): _____ Téléphone (bureau): _____

E-mail père: _____ E-mail mère: _____

Personne à contacter en cas d'urgence (nom et téléphone): _____

ADRESSE DE FACTURATION (SI DIFFERENTE DE L'ADRESSE POSTALE)

Société: _____

Nom/Prénom de la personne responsable du paiement: _____

N° et nom de rue: _____

Code postal: _____ Ville: _____ Pays: _____

CHOIX DU PROGRAMME

COURS ACADEMIQUES

ETUDES SECONDAIRES

- 7e H 8e H 9e H
 10e H 11e H Révision en été

- Forfait repas de midi + études
 Végétarien
 Etudes de midi

MATURITE SUISSE

- Pré-maturité Raccordement au gymnase avec allemand
 Raccordement au gymnase sans allemand
 Classe 4 Classe 3
 Classe 2 Classe 1 Classe CM

BACCALAUREAT FRANÇAIS

- Seconde Première Terminale

BACCALAUREAT INTERNATIONAL (BI) EN ANGLAIS:

- Classe préparatoire (BI) BI1 (Année 1) BIPD (Année 2)

COURS DE LANGUES INTENSIFS:

- Anglais Français 15 heures/ semaine 25 heures/ semaine

Nombre de semaines: _____

CAMP D'ÉTÉ:

- Anglais Français 15 heures avec Internat 15 heures sans Internat
 20 heures avec Internat 20 heures sans Internat
 IELTS 20 heures avec Internat IELTS 20 heures sans Internat

Nombre de semaines: _____

ETUDES COMMERCIALS

- Diplôme de gestion d'entreprise Diplôme de secrétaire Diplôme de commerce
 CFC commerce profil B CFC commerce profil E Certificat de préapprentissage
 Diplôme de secrétaire de direction

DATE DU PROGRAMME

Date de début souhaitée _____ (JJ/MM/ANNEE)

Durée des études: _____

Prix des cours choisis par an: CHF _____

Prix des cours choisis par trimestre: CHF _____

Bulletins de notes à envoyer: _____

- aux parents à l'élève à la personne responsable

REPAS POUR ELEVES EXTERNES

- 10 tickets repas 150 CHF Forfait annuel repas 2'500 CHF Végétarien

INFORMATIONS MÉDICALES ET ALIMENTAIRES

L'étudiant-e a-t-il/ elle des problèmes de santé et/ ou des pathologies spécifiques que nous devrions connaître?

- Non Oui

Si oui, merci de préciser lesquelles, ainsi que les mesures à prendre dans un document annexé.

INTERNAT

INFORMATIONS CONCERNANT L'HEBERGEMENT

Type de chambre	Description des chambres	Chambre double (Deux lits simples)	Chambre privée
Confort +	Salle de douche, WC et réfrigérateur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Confort	Salle de douche et réfrigérateur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Standard	Douche et WC dans le couloir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Souhaitez-vous rester à Ecole Lémania le week-end? Oui Non

INCLUS DANS LE PRIX D'HEBERGEMENT

- Pension complète
- 3 repas /jour et goûter en continu
- Service quotidien d'intendance
Blanchissage et repassage
Fourniture du linge de lit et de toilette
- Wi-Fi illimité
- Salle de fitness + piscine
- Loisirs et activités pendant le week-end,
partiellement inclus
- Devoirs surveillés et encadrement éducatif

INFORMATIONS MEDICALES ET ALIMENTAIRES

L'étudiant-e nécessite-t-il/ elle un traitement ou un régime alimentaire particulier ?

Non Oui Si oui, veuillez préciser : _____

L'étudiant-e souffre-t-il/ elle d'une allergie ?

Non Oui Si oui, veuillez préciser : _____

L'étudiant-e doit-il/ elle prendre un médicament spécifique/suivre un traitement particulier ?

Non Oui Si oui, veuillez préciser (ainsi que le dosage) : _____

Autre : _____

VISA ET LETTRE EXPRESS

Visa d'études CHF 450.- côté Suisse uniquement

Courrier express CHF 120.-

Etudes d'une durée >3 mois, pour les étudiant-es non-européens uniquement, l'étudiant-e doit également demander un visa d'étudiant-e à entrées multiples à l'ambassade/consulat suisse

(Recommandé pour la lettre de visa)

SERVICES EN OPTION

SERVICE DE LIMOUSINE VERS AEROPORT

Service en limousine aller simple :

Aéroport de Genève

Aéroport de Zurich

Service en limousine aller et retour :

Aéroport de Genève

Aéroport de Zurich

Informations de vol, si connues, pour le service de limousine :

Nom de la compagnie aérienne : _____

Date d'arrivée : _____ Numéro de vol : _____ Heure d'arrivée : _____

Date de départ : _____ Numéro de vol : _____ Heure de départ : _____

Les étudiant-e-s qui ont choisi le service en limousine doivent adresser par e-mail les détails exacts du vol et nom de l'élève à l'adresse admissions@Lemania.ch, au moins une semaine avant leur arrivée.

INFORMATIONS PREALABLES

Avez-vous déjà étudié à l'Ecole Lémania ?

Non Oui Si oui, en quelle année ?

Pourquoi avez-vous choisi Ecole Lémania ? _____

Dernière(s) école(s) suivie(s) avec dates et certificats obtenus : _____

Comment avez-vous entendu parler de l'Ecole Lémania ? _____

Parents ou connaissances

Anciens étudiant-es

Bouche-à-oreille

Coupon-réponse

Dépliant publicitaire

Salon/foire

Site Internet de Ecole Lémania

Google

Facebook, Twitter, LinkedIn

Représentant de Ecole Lémania (nom) : _____

Ambassade/consulat suisse (ville, pays) : _____

Journal/magazine (veuillez préciser) : _____

Publicité (veuillez préciser) : _____ Autre (veuillez préciser) : _____

MODES DE PAIEMENT

PAIEMENT

Nous vous recommandons d'effectuer le paiement tout de suite après réception de la facture, afin de réserver définitivement la chambre au sein de l'Internat, faute de quoi la chambre risque de ne plus être disponible. Les remboursements de paiements effectués par carte de crédit seront effectués sur la même carte.

La réservation est définitive après réception du montant total de la facture.

Virement bancaire : veuillez inscrire le nom et le prénom de l'étudiant-e comme référence de paiement.

Virement bancaire à : **Ecole Lémania**, adresse : **Chemin de Préville 3, CP 550, 1001 Lausanne, Suisse**

VEUILLEZ CHOISIR L'UN DES COMPTES BANCAIRES SUIVANTS :	COMPTE	CODE SWIFT	IBAN
UBS SA, Lausanne	243 - 285.400.01J	UBSWCHZH80A	CH20 0024 3243 2854 0001 J
Crédit Suisse (CS), Lausanne	4425 - 481.715-01	CRESCHZZ10A	CH11 0483 5048 1715 0100 0
BCV, Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne	767 - 302.09.50	BCVLCH2L	CH30 0076 7000 E030 2095 0

* **Carte de crédit** (le montant sera débité immédiatement) :

Si vous souhaitez payer par carte de crédit, veuillez choisir le type de carte :

Visa American Express Mastercard Diners

Tout paiement par carte de crédit entraînera un supplément de 3 %.

Puis, remplissez les informations suivantes :

N° de carte : _____ Montant à débiter : _____

Date d'expiration : _____

Nom et prénom du titulaire de la carte, tels que figurant sur la carte : _____

Signature du titulaire _____

Tout paiement par PayPal entraînera un supplément de 3 %.

Si vous souhaitez payer via Paypal.com, veuillez adresser le paiement à : **payment@lemania.ch**

Paiement direct :

Je souhaiterais payer directement au secrétariat de l'Ecole Lémania, Chemin de Préville 3, à Lausanne, au plus tard 30 jours avant le début du programme.

Je réglerai En espèces Par carte bancaire/ postale Par carte de crédit *

Modalités de paiement :

Je réglerai Par trimestre Par semestre Par année

Si aucune case n'est cochée, l'Ecole Lémania facturera par trimestre (excepté si un VISA est nécessaire).

Nous vous rappelons qu'en cas de paiement unique ou annuel à l'avance, vous bénéficiez d'un escompte (exception : carte de crédit et chèque WIR). Prière de déduire l'escompte de la facture lors de votre paiement.

1. Finance d'inscription et taxe administrative

La finance d'inscription (propre à chaque programme) s'applique uniquement aux nouveaux étudiant-e-s et est non remboursable.

La taxe administrative annuelle (propre à chaque programme) est non remboursable.

Elles couvrent les frais d'inscription, de dossier et d'administration et seront conservées en cas d'annulation ou de désinscription.

Tout élève inscrit à l'Internat doit verser un dépôt. Le paiement du dépôt ne dispense pas les parents/ personnes responsables du paiement des frais de scolarité et des frais d'Internat et de tous frais/dépenses supplémentaires (voir point 5).

2.a. Factures et paiements

L'écolage et l'Internat se paient trimestriellement/semestriellement à l'avance, selon l'échéance mentionnée sur la facture. Les paiements doivent être effectués en franc suisse (CHF) uniquement.

Tout paiement par PayPal ou carte de crédit entraînera un supplément. Tous les frais bancaires, de transfert, de taux de change seront réglés par les parents/personnes responsables. Les tarifs sont susceptibles d'être modifiés sans préavis et à tout moment.

Les jours supplémentaires passés à l'Internat en dehors de l'année scolaire normale (Noël, Hiver, Pâques, etc.) seront facturés séparément. Aucune réduction de prix ne sera accordée pour les jours fériés, religieux, et les jours manqués (service militaire, accident, hospitalisation, etc.).

Le renouvellement du cursus académique, y compris l'Internat, se fait tacitement pour l'année suivante. Afin que l'élève soit admis au semestre suivant, l'écolage en cours, ainsi que le séjour à l'Internat doivent être payés dans leur intégralité.

2.b. Rappels

Les parents, personnes responsables ou étudiants sont tenus de respecter les échéances sur chaque facture.

Un intérêt de retard de 1% par mois et des frais de rappel seront perçus sur chaque échéance dès le deuxième rappel. En cas de retard cumulé, la direction des études et de l'Internat (le cas échéant) peuvent décider l'expulsion immédiate de l'étudiant-e des cours et de l'Internat (le cas échéant) tant que les paiements ne sont pas à jour.

3. Départ anticipé et annulation d'inscription, voir cas de figure ci-dessus:

Toute annulation avant ou pendant les études doit être effectuée par lettre recommandée ou par courriel. La date retenue de désinscription/ d'annulation sera la date de réception par l'Ecole Lémania.

a) Annulation de l'inscription avant le début des cours

L'annulation de l'inscription de 14 jours à 28 jours avant le début des cours, entraîne une pénalité de CHF 1'000 pour l'écolage et de 2'500.- pour l'Internat.

Si l'annulation intervient moins de 14 jours avant le début des cours, le premier trimestre civil est dû. La finance d'inscription est due dans tous les cas.

b) Départ anticipé et annulation d'inscription en cours d'études

En cas de départ anticipé et d'annulation d'inscription en cours d'études, les parents/ personnes responsables ou l'étudiant-e doivent s'acquitter des frais de scolarité et des frais d'Internat pour le trimestre civil actuel et le trimestre civil suivant, ainsi que la totalité de tous les autres frais/dépenses engagés. Ces conditions sont applicables quel que soit le motif du départ (départ volontaire ou involontaire, expulsion, problèmes familiaux, maladie, etc.).

Les finance d'inscription, la taxe administrative et les frais de procédure d'obtention de visa, ne sont en aucun cas remboursables.

c) Échec scolaire

En cas d'échec, l'élève peut se désengager d'un contrat qui le lie à l'école sans frais d'écolage, toutefois en cas d'inscription avec Internat, un montant de 1'500.- devra être acquitté.

4. Lettre de crédit

Si cela est justifié par des circonstances exceptionnelles, par exemple en cas de départ anticipé, l'Ecole Lémania peut accorder à l'étudiant-e une lettre de crédit pour un montant équivalent au coût de la période d'études en souffrance. Ce document permettra à l'étudiant-e de poursuivre ses études ultérieurement ou de transférer le crédit à sa famille en ligne directe. Une lettre de crédit ne peut être utilisée qu'en échange de frais de scolarité.

5. Internat: dépôt, frais supplémentaires/ soins médicaux et dommages

Le dépôt remboursable de l'Internat doit être payé avant l'arrivée de l'étudiant-e. Il sera remboursé sur demande, après régularisation des comptes dans les trois mois à partir de la fin du cursus académique. Le dépôt ne couvre en aucun cas les frais liés au séjour de l'élève (écolage, argent de poche, dommages, commandes par internet, activités non comprises, etc.) En cas de non-réclamation du dépôt dans un délai d'une année après le départ définitif de l'étudiant-e, le dépôt sera définitivement transféré (sans possibilité de remboursement) à la FONDATION PAUL DU PASQUIER qui fournit des bourses aux étudiant-es issus de milieux modestes.

6. Diplômes, certificats et attestations de présence

Les examens pour lesquels des diplômes ou certificats sont attribués, y compris ceux émis par l'Ecole, sont soumis à des frais d'examen. Ceux-ci ne sont pas inclus dans les frais de scolarité et ne sont pas remboursés en cas d'échec. En cas de retard de paiement, l'Ecole se réserve le droit de refuser les diplômes, certificats et attestations de présence jusqu'à ce que le compte soit entièrement régularisé.

7. Validité du formulaire d'inscription et du contrat

Le formulaire d'inscription doit être intégralement rempli et toutes les informations fournies doivent véridiques. Une fois le contrat signé, le contrat/ formulaire d'inscription est réputé valide et engage juridiquement les parties. Il engage la responsabilité financière totale du candidat et de ses parents/ personnes responsables ou de son représentant légal. Le contrat est valable pour la durée totale des études.

8. Inapplicabilité des dispositions

Dans l'éventualité où l'une des dispositions du présent contrat ou une partie de celui-ci serait considérée comme non valable et inapplicable, les autres dispositions du présent contrat conserveront leur plein effet.

9. Droit du contrat

Le présent contrat est exclusivement régi par le droit suisse et soumis à la compétence des tribunaux suisses. Tout litige sera porté par-devant la Cour d'appel de Lausanne, en Suisse. Les parents/ personnes responsables, ou étudiant-es renoncent à leur droit d'engager des poursuites judiciaires dans leur propre pays. Cependant, l'Ecole Lémania (Chemin de Préville 3, CP 550 1001 Lausanne, Suisse) conserve également le droit d'engager des poursuites judiciaires dans le for judiciaire des parties concernées.

10. Droit de reproduction et droit d'auteur

L'Ecole Lémania se réserve le droit d'utiliser les photos, films ou vidéos des étudiant-es gratuitement pour toutes publications ou diffusions sur Internet/ à la télévision, dans des brochures, des journaux ou des magazines et sur des affiches/posters/pancartes ou des sites internet, des espaces publics/ privés etc.

Paraphes / Signature des parents / personnes responsables :

CONDITIONS GENERALES ET FINANCIERES

11. Organisation des cours

L'Ecole Lémania est divisée en plusieurs départements académiques (sections) ainsi que l'Internat, chacun géré par son propre Directeur. Chaque étudiant-e appartient à un département spécifique.

12. Assurance responsabilité civile

Il est fortement recommandé aux parents/ personnes responsables de souscrire une assurance responsabilité civile pour les couvrir en cas de dommage causé par l'étudiant-e.

13. Assurance accidents (compris dans l'écolage)

L'Ecole fournit une assurance accidents couvrant tous les étudiant-es sur le chemin direct vers et depuis l'Ecole Lémania et pendant les activités organisées par l'Ecole, à condition que l'étudiant-e ait souscrit une assurance maladie valable en Suisse, au sein de l'UE et dans le reste du monde.

14. Assurance maladie

L'assurance maladie est obligatoire en Suisse. Les étudiant-es internes qui ne sont pas des résidents suisses sont automatiquement assurés par l'intermédiaire de l'Ecole. Les primes d'assurance sont payées par les parents/ personnes responsables / l'étudiant-e-s. Les étudiant-e-s externes ne sont pas assurés par l'Ecole, mais doivent posséder une assurance maladie personnelle valable en Suisse, au sein de l'UE et dans le reste du monde. L'Ecole ne peut, en aucun cas, être tenue responsable en cas de négligence concernant la situation de l'assurance maladie de l'étudiant-e.

15. Allergies alimentaires

L'Ecole ne peut pas garantir la fourniture d'aliments sans allergènes. En cas d'allergies alimentaires, l'Ecole Lémania et son personnel ne sauraient être tenus responsables d'allergies causées par certains produits. La nourriture servie à l'Ecole ou fournie au cours des activités/sports/voyages est susceptible de contenir des éléments allergènes ; l'étudiant-e est donc tenu de vérifier personnellement les repas fournis et d'informer le personnel.

16. Discipline

Les étudiant-es doivent respecter toutes les règles imposées par l'école et l'Internat. Les différents Directeurs de section se réservent le droit de suspendre ou d'expulser à tout moment tout étudiant-e dont la conduite serait jugée préjudiciable au bien-être de la

communauté de l'Ecole ou des étudiant-es, le tout sans indemnité de la part de Ecole Lémania. **Les parents/ personnes responsables ou l'étudiant-e doivent alors s'acquitter des frais de scolarité et des frais d'Internat (le cas échéant) applicables pour le trimestre civil actuel et le suivant, ainsi que de la totalité de tous les autres frais/dépenses engagés.** Tous dépôts et frais de scolarité reçus pour des périodes au-delà de ce terme, seront restitués dans les trois mois après le départ définitif de l'étudiant-e, à condition que toutes les obligations financières de l'étudiant-e aient été respectées. Tout dommage causé à l'Ecole doit être indemnisé par les parents/ personnes responsables ou l'étudiant-e. Nous recommandons vivement aux parents/ personnes responsables de souscrire une assurance responsabilité civile.

17. Visas et titres de séjours en Suisse

Afin de démarrer la procédure d'obtention du visa auprès des autorités compétentes suisses, le premier semestre d'écolage et de pension, le cas échéant, doivent être réglés.

L'Ecole Lémania décline toute responsabilité en cas d'arrivée tardive due à un problème de visa.

L'Ecole Lémania ne saurait être tenue responsable en cas de retard de livraison des visas ou titres de séjour, dont la responsabilité incombe au bureau suisse de l'immigration et aux ambassades.

18. Remarque importante

L'utilisation ou la possession (même brève) d'alcool ou de substances illicites est strictement interdite et peut entraîner une expulsion immédiate, sans aucune indemnité de la part de Ecole Lémania. L'obligation financière déjà contractée demeurera valide jusqu'à la fin du trimestre suivant (voir article 4.).

19. Divers

L'Ecole Lémania se réserve le droit de modifier les dates, classes, emplois du temps et lieux de certains cours et d'annuler ou de reporter un cours si le nombre d'étudiant-es se révèle insuffisant. En cas d'annulation de cours, les frais déjà payés seront entièrement remboursés.

Je certifie avoir lu et compris les conditions générales et financières, la grille tarifaire fournie, la politique d'annulation et la politique de départ anticipé, et j'accepte toutes les conditions associées au présent contrat avec l'Ecole Lémania.

Lieu : _____ Date : _____

Nom du parents/de la personnes responsables : _____ Degré de parenté : _____

Signature du parents/de la personnes responsables : _____

Signature de l'étudiant-e : _____